

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

nécessaires au fonctionnement du bâtiment.

places réservées aux salariés de la société.

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Dossier complet le : OX/O3/2017	N° d'enregistrement : 2017 - 2377
1. Intitulé du projet ruction des locaux sociaux et aménagemer i'Est et les Ajoncs Est)	nt du site sur les communes de la Roche sur
du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (o	u des) pétitionnaire(s)
Prénom	
Sepro Robotique	
RENAUDEAU Jean-Michel - Directeur G	énéral
4 2 8 Forme jurio	dique SAS à associé unique
nez à votre demande l'annexe oblige	atoire n°1
eau des seuils et critères annexé à l'artic dimensionnement correspondant du pr	le R. 122-2 du code de l'environnement et ojet
(Préciser les éventuelles rubriques issu- Travaux, constructions et opérations d'a	ard des seulls et critères de la catégorie es d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc ménagement constitués ou en création qui ficie supérieure ou égale à 5ha et inférieure à e est inférieure à 40 000m².
4. Caractéristiques générales du proj	et
nulaire les pièces énoncées à la rubrique entuels travaux de démolition ment industriel existant abritant des unités que dont le siège social se situe à l'adresse	d'assemblage et à la construction de locaux
	1. Intitulé du projet ruction des locaux sociaux et aménagementi'Est et les Ajoncs Est) du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (o Prénom Sepro Robotique RENAUDEAU Jean-Michel - Directeur G 4 2 8 Forme jurie nez à votre demande l'annexe oblige eau des seuils et critères annexé à l'artic dimensionnement correspondant du pr Caractéristiques du projet au rega (Préciser les éventuelles rubriques issus Travaux, constructions et opérations d'a couvre un terrain d'assiette d'une superfi 10ha et dont la surface de plancher créé entuels fravaux de démolition ment industriel existant abritant des unités

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Aux abords de ces nouvelles constructions, le terrain est réaménagé afin de disposer des accès nécessaires et d'un parking de 319

4.2 Objectifs du projet

Extension du site industriel existant afin de permettre à SEPRO ROBOTIQUE d'augmenter sa capacité de production pour répondre au marché.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En préambule des travaux concernés par la présente demande, la rue José Calatayud qui longe le projet sera dévoyée par l'aménageur de la zone d'activité (Vendée Expansion). Ainsi libéré, l'ancien tracé de la rue pourra être intégré au site industriel et permettre l'extension de celui-ci.

Les travaux prévus pour une durée de 12 mois entre octobre 2017 et octobre 2018 débuteront par la démolition des locaux sociaux et de formation existants. Ensuite la construction de l'extension du bâtiment industriel et la construction des locaux sociaux neufs se feront simultanément. L'espace libre sur le terrain permettra d'implanter la base vie du chantier et les différents espaces de manœuvre nécessaires à la construction sans empiéter sur le domaine public.

La partie "centre de formation" sera relocalisée à la Roche sur Yon dans de nouveaux locaux (bail) sur un autre site.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au terme des travaux, le site industriel sera exploité de la même manière qu'aujourd'hui. L'accès des livraisons se fera par l'Est, à proximité de l'accès actuel, via la rue José Calatayud dévoyée. Le parking du personnel créé disposera d'une entrée et d'une sortie distincte. Une sortie poids lourd sera créée sur le rue Henri Bessemer dans la partie la plus au nord de la parcelle (actuellement accès piéton).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) Grandeurs caractéristiques 5515 m² surface plancher extension du batiment industriel : 1165 m² surface plancher construction des locaux sociaux : 7940 m² parking aérien créé: 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Coordonnées géographiques¹ Long. 4 6 ° 4 1 ' 4 2 " N Lat. 0 1 ° 2 2 ' 0 9 " O d'implantation rue Henri Bessemer Pour les catégories 5° a), 6° a), b) 85000 La Roche sur Yon et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de Communes: l'annexe à l'article R. 122-2 du 85000 La Roche sur Yon et 85280 La code de l'environnement : Ferrière Point de départ : Long.___°__'__"_ Lat.___°___'__ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " Long. __ ° __ ' __ " _. Point d'arrivée : Communes traversées: Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agit-II d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non environnementale? 4.7.2 \$1 oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la demande de permis de construire.

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Le projet n'est pas soumis à la procédure ICPE

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-données-environnementales-.html.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oul	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		La ZNIEFF concernée est de type 2: "Zone de bois et bocage à l'est de la Roche sur Yon" - N° régional: 00005003. Dans le cadre de la demande d'autorisation "Loi sur l'eau" liée à la zone du Parc d'activités Les Ajoncs Est de la commune de La Ferrière, une étude faune et flore avait été menée en 2005. L'arrêté préfectoral concerné est référencé n°06-DDAF-652
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	Parada a	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

r	Dans une zone numide ayant fait l'objet l'une délimitation ?		The best of the second of the
r c p t	Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) pur par un plan de prévention des risques echnologiques (PPRT) ? i oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×
	Dans un site ou sur des sols pollués ?		
	Dans une zone de répartition des eaux ?		×
	Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?		X
epejahaningan pamemakan kehijan, piken mataukanemanganyak dispikin-despektiping	Dans un site inscrit ?		XX
	Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non
and the state of t	D'un site Natura 2000 ?	All for the control of the control o	×
Antiquant	D'un site classé ?		X

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-II <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Inciden	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	le terrain d'assiette ne dispose pas de différences notables de niveaux, le terrassement nécessaire au projet s'équilibrera en déblai et remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
Milieu natur			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	Le projet est situé dans une zone d'activité prévue à cet effet.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	Arrêté Préfectoral n°16-DDTM85-245 : risque sismique en zone 3 (modérée)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×		Le projet engendre des flux de véhicules, voiture du personnel d'une part, livraisons par camions d'autres part
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		×	

and the second s	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	Eaux Vannes/ Eaux usées des divers locaux notamment des locaux sociau (sanitaires/vestiaires). Déversées dans le réseau d'assainissement existant
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Gestion des déchets non dangereux et inertes par une entreprise prestataire (SUEZ RV Ouest)

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	Le bâtiment existant et le projet d'extension sont situés dans une zone définie comme "Parc d'activités économiques"
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	X		Le projet d'extension se situant sur l'emprise de la rue José Catalayud, celle-ci fera l'objet d'une acquisition auprès des mairies propriétaires. Une nouvelle voie sera aménagée sur la parcelle YB 85 propriété de Vendée Expansion.
approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décriv	vez lesc	quelles	
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):
Le projet global ne sera pas soumis à ICPE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, notre projet ne nous semble pas faire l'objet d'une évaluation environnementale. En effet, ni les bâtiments et leur équipements techniques, ni les installations de production ne créent de nuisances sur l'environnement dans leur construction et leur mise en œuvre ou leur exploitation.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	.1 Annexes obligatories	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	994100000
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet	
9. Engagement et sig	nature
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à La Roche sur Yon	le, 28 Février 2017
Signature	
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus	



DOSSIER PROJET NUMERO

DATE: 24/02/2017

INDICE:0

PROPRIETE DE SEPRO ROBOTIQUE

RESTRUCTURATION et EXTENSION **D'UN SITE DE PRODUCTION**

rue Henry Bessemer 85 003 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

Architecte (mandataire): ARCHI URBA DECO Burnasu d'étude fluides : AREA FLUIDES 22 mosose Jeanne Deusidoy / Blament A BECOO La Roche Sur Yon / BP 112 02 51 37 48 88 / arouet berggesnype it Economists de la construction : ECGG 35 ne de la Bussudès Bureau d'étude structure : AREST 2A La Fotti / Brue Charts Meté BP / 02 40 34 10 63 / cabnel ecgg@gmail com 5500 Mortaigu 12 28 15 01 43 / aud@archurbadeco fr 44140 Le Bignon 02 40 28 28 00 / m/co-nantes@arest h Maltine d'Ouvrage : WESCO Roule de Cholet 79140 Genzay 05 49 BD 01 BG / Dvigneron@wesco N

ANNEXES A LA DEMANDE D'EXAMEN AU

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE REALISATION EVENTUELLE D'UNE CAS PAR CAS PREALABLE A LA

PARTIE EXTENSION: RT 2012 perméabilité à l'air extérieur = 1 m3/h.m²

DOSSIER: HISTORIQUE:

IND/08/2016/SR/511 0 - DATE

CE PLAN, PROPRIÈTÉ DE LA SARL D'ARCHITECTURE ARCHI URBA DECO, NE PEUT ETRE CEDE MI REPRODUIT SAUF AUTORISATION CE PLAN EST UNIQUEMENT DESTINE AUX AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES DE CONSTRUIRE

24.fbrs -17 SEPRO HOBOTIQUE - APS en cours dwg